

AVIS DE COURSE
Championnat de Ligue Catamarans Intersérie C1 C3 C4
CENTRE NAUTIQUE DE BAUDUEN
Quartier des aires 83630 Bauduen
LES 7 ET 8 MAI 2022 A BAUDUEN
Grade 5A -

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - tout autre document applicable

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.cnbauduen.com/> ou via WhatsApp.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.cnbauduen.com/> ou via WhatsApp.
- 3.2 Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION.

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie multicoques de sport des classes C1, C3 et C4.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.4 Les bateaux peuvent uniquement s'inscrire en ligne et payer les droits d'inscription sur <https://www.cnbauduen.com/> jusqu'au 6 Mai à 12h00, 25 avril pour la flotte collective.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 6/05/2022
Solitaires	20€
Doubles	40€
Flotte collective	80€

Paniers repas à réserver impérativement le mercredi 4 Mai au plus tard : 7€50

6 PUBLICITE

6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 14h00 le 7/05 et 10h30 le 8/05

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.4 L'équipement suivant peut être contrôlé ou mesuré : Aide à la flottabilité, bout de remorquage, casque pour les classes l'imposant.

12 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit, banane avec porte et arrivée sous le vent.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14.4 Le système de classement est le suivant :

a) Le Système de Points à Minima, conformément à l'annexe A4 des RCV.

b) Le système de calcul du temps compensé : Temps sur temps.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par Sticker CNB sur le capot moteur. Attention, la puissance maximum des moteurs autorisée est de 25Cv.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le centre nautique de Bauduen, <https://www.cnbauduen.com/> ou par courriel centrenautique83@wanadoo.fr ou au 0648580580

22 REPAS

Le samedi soir un repas optionnel au tarif de 18 € par personne est proposé. Réservations et règlement le 30 Avril au plus tard.

Annexe Zone de course Lac de sainte Croix

